



Carole Delga

Présidente
pour
Notre Sud

Monsieur Thierry VERNIERE
Secrétaire Général
UNSA Région Languedoc Roussillon
201 avenue de la Pompignane
34064 MONTPELLIER cedex 2

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai bien reçu le courrier par lequel vous avez souhaité appeler mon attention sur les inquiétudes des agents territoriaux dans la perspective de fusion des deux Régions, dont vous vous faites le relais.

Je considère cette union comme une chance pour nos concitoyens. Dès demain, notre Région de près de 6 millions d'habitants sera la 4^{ème} Région française pour les richesses qu'elle produit, et l'une des plus importante d'Europe. Loin d'une simple addition de deux territoires, il s'agit d'être en capacité de créer un nouvel ensemble, un nouvel horizon pour être plus forts, plus créatifs, plus solidaires et plus proche de nos concitoyens.

Cette fusion constitue en même temps un réel défi car nous aurons à bâtir et à déployer des politiques unifiées, à l'échelle d'un nouveau territoire. Ce défi sera celui des futurs conseillers régionaux, et avec eux des agents des deux Régions actuelles car il va de soi que la réussite de la nouvelle Région ne pourra se faire sans le concours précieux des agents territoriaux.

Pour répondre plus précisément à votre sollicitation, je m'engage à préserver sur l'ensemble du territoire la qualité du service public auquel je suis profondément attachée, et à garantir une organisation de la nouvelle collectivité qui respectera un équilibre géographique et fonctionnel entre Montpellier et Toulouse ; qu'il s'agisse de services opérationnels ou de fonctions supports.

Je m'engage également à harmoniser les échelles fonctionnelles entre les deux sites de Montpellier et de Toulouse, qui seront maintenus.

Comme ont pu l'indiquer aux représentants syndicaux les Présidents Martin MALVY et Damien ALARY, il n'y aura pas de mobilité géographique forcée et les emplois actuels ne seront pas remis en cause.

www.caroleedelga2015.fr
contact@caroleedelga2015.fr

  @CaroleDelga

3 rue Lancefoc
31000 TOULOUSE

05 82 95 51 03

Dans le cas où les agents régionaux seraient confrontés à une mobilité fonctionnelle, il me semble effectivement important que ceux-ci puissent bénéficier d'un accompagnement individualisé.

Par ailleurs, nous aurons à harmoniser les régimes indemnitaires, l'action sociale et les œuvres sociales, ainsi que les règles de temps de travail des agents. Si la loi nous accorde jusqu'à 2023 pour procéder à cette harmonisation globale, il me semble important d'aboutir dans les meilleurs délais à un traitement égalitaire des agents, faute de quoi cela ne manquerait pas d'interférer négativement sur le travail de la Région alors que nous devons être pleinement mobilisés au service de nos concitoyens, et notamment de l'emploi. Ce processus se fera par le biais de négociations menées avec les organisations syndicales représentatives au sein des deux Comités Techniques, avec l'objectif de parvenir, ainsi qu'ont pu le préciser Martin MALVY et Damien ALARY, à une harmonisation « par le haut ».

D'autre part, cette fusion appelle très certainement à un renouvellement des pratiques en matière de gestion des ressources humaines, et je suis tout à fait disposée si je suis élue, à mettre en œuvre une politique ambitieuse de formation professionnelle et une gestion prévisionnelle des emplois des compétences qui conduise à une meilleure protection sociale des agents.

J'ai insisté fortement, dans le cadre du projet que je défends, sur l'attachement que je porte à l'écoute, à la concertation, à la co-construction des politiques régionales avec l'ensemble des acteurs concernés. J'y suis également attachée pour la gestion « interne » de l'institution régionale. Je vous confirme que je mettrai en place une politique de dialogue social volontariste, impliquant fortement les représentants syndicaux, et plus largement les salariés lorsque cela s'avérera nécessaire.

Enfin, s'agissant de la prise en compte des temps de déplacements professionnels supplémentaires engendrés par la réunification des deux Régions, il me semble, sauf erreur de ma part, que les temps de trajet pour se rendre à une réunion sont déjà considérés en temps de travail dès lors qu'un ordre de mission a été établi. En tout état de cause, je suis favorable à une telle prise en compte, et je serai attentive dans le même temps à développer autant que possible la visioconférence pour les salariés.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments de réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Carole DELGA